**REPUBLIQUE DU NIGER**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE DOSSO**

**COMMUNE RURALE DE GARANKEDEY**

**PROCES VERBAL DE LA 1ème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GARANKEDEY AU TITRE DE L’ANNEE 2023**

L'an deux mille vingt trois et les 8,9,10 et 11 Avril s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie de Garankédey, la 1ère session ordinaire au titre de l'année 2023 du conseil Municipal de la dite Commune sous la présidence de Monsieur Mansour Djibo, Maire de la Commune.

Etaient présent à cette session, les conseillers dont les noms suivent :

- Mansour Djibo

- Issa Hima Boubakar

- Amina Hassane Tahirou

- Barahamoun Kimba

- Fatiya Moussa Abdou

- Habiboulaye Mamoudou

- Kadi Seydou

- Zara Seïni Abdou

- Taharatou Hassane Seybou

Etaient absent :

- Abdou Harouna

- Boubacar Saley Seydou

- Ibrahim Illiassou

- Malikatou Hamani

Etaient également présent les chefs de village et/ou représentant, les Chefs service Technique communaux et d'une foule venue nombreuse.

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Chef Secteur de Garankédey représentant le Sultan ont honoré la session de leurs présences.

Cinq point étaient inscrit à l'ordre du jour :

1- Lecture,amendement et adoption du Procès-verbal de la 4ème session ordinaire de 2022

2- Reddition des comptes administratif et de gestion

3- remaniement budgétaire

4- interdiction de culture et obstruction des voies dans le village de Garankédey

5- Divers

**1)- LECTURE AMENDEMENT ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 4ème SESSION 2022**

Les travaux de la 1ère journée ont débuté comme d'habitude par la fatiha, les mots de bienvenu de Mr le Maire, du Chef de Village de Garankédey et du Chef de Secteur au participants. Là, Monsieur le Maire a expliqué aux participants les points inscrits à l'ordre du jour avec tous les honneurs d'encouragement aux vaillants chef de village. Ensuite s'en est suivi la lecture du procès-verbal de la 4ème session ordinaire 2022. Au cours d'un débat riche et varié des conseillers municipaux, le procès verbal fut amendé et adopté sous réserve des corrections. Après cette adoption, Monsieur le Maire a repris la parole pour clarifier aux chefs de village sur le rôle du recensement ou du toilettage des matrices que la Mairie organise. Avec ce recensement la Mairie n'attend plus la période des récoltes pour le recouvrement de l'impôt. Sur l'ensemble des villages administratifs que compte la commune, cinq ont soldé l'exercice 2022 et plusieurs autres ont un bon taux de recouvrement. A ce niveau le Maire a instruit les chefs de villages a réglé les conflits a l'amiable pour une bonne cohésion sociale.

Aussi il a félicité les chefs de villages pour leurs collaborations pour la sécurité surtout les chefs de villages de Guessé Béri et de Kotombo pour leurs engagements dans la poursuite et l'arrestation des voleurs de bétail dans la commune. Il les a exhortés à plus de vigilance et de privilégier la dénonciation a temps.

Le chef de secteur de Garankédey a exhorté les chefs de village au courage et surtout à la vigilance, qu'il s'agisse de l'impôt ou de l'insécurité.

Le Secrétaire Général de la Préfecture a pris la parole pour apporter les salutations de Monsieur le Préfet empêché. Il a attiré l'attention des chefs de village sur le recouvrement de l'impôt à termes échu gage du bon fonctionnement de la Mairie, sur les feux de brousse, les incendies et surtout les cas de fraude et l'insécurité. Il a apporté des amendements sur le remaniement budgétaire N°1 de 2023 et les comptes de gestion et administratif surtout les commentaires.

**2- LE REMANIEMENT BUGETAIRE**

La deuxième journée débute par le remaniement budgétaire. A ce niveau les recettes et dépenses ont été revu pour une prise en compte des nouvelles dépenses programmées. Les participants ont débattu sur les différentes rubriques de la nomenclature budgétaire qui seront touché. Après d'ample débat, les conseillers se sont harmonisé sur les différentes modifications a apporté au budget. Ce remaniement est voté avec neuf (9) voix pour Zéro (0) contre et Zéro (0) abstention.

**3- REDDITION DES COMPTES**

Les travaux de la session se poursuivent à la troisième journée par la reddition des comptes administratif et de gestion. Dans une projection, le receveur municipal a fait la présentation des comptes. Les différents participants ont suivi avec attention les présentations et ont posé des questions d'éclaircissement leurs permettant de bien comprendre les documents. Les conseillers ont animé un échange et un partage d'expérience surtout pour le recouvrement et la mobilisation des ressources.

**4- INTERDICTION DE CULTURE ET OBSTRUCTION DES VOIES DANS LE VILLAGE DE GARANKEDEY**

La quatrième journée est réservée aux débat sur l'interdiction de culture et d'obstruction des voies à Garankédey. Lors d'un échange fructueux, les participants ont débattu sur la lutte contre l'insalubrité et les maladies dans le chef lieu de la commune. Dans cette logique les participants ont à l'unanimité convenu sur l'interdiction de culture dans les rue du village de Garankédey. Aussi il est demandé aux populations de respecter les routes et surtout d'éviter les trous ou les obstacles que posent certaines personnes derrière leurs concessions. Les conseillers ont voté cette délibération par neuf (9) voix pour, Zéro (0) voix contre et Zéro (0) abstention.

Juste après ce vote les divers ont porté sur une communication de l'Inspecteur sur la mauvaise fréquentation scolaire et le manque d'enseignant. Une autre communication du chef de service de l'environnement sur la coupe abusive du bois.

L’ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

**Le rapporteur** **Mr le Président du Conseil**